



PV du conseil d'école du vendredi 20 juin 2025

Ordre du jour

1. Installation du conseil d'école
2. Organisation pédagogique et effectifs pour 2025/2026
3. Bilan des projets menés dans les classes
4. Sécurité à l'école
5. Bilan financier de la coopérative scolaire
6. Vote par correspondance / vote électronique année 2025/2026
7. Périscolaire / Association Grandir les pieds dans le Bié
8. Questions écrites des parents

Présents :

Mmes Girardclos, Gallay, Malugani, et Vauclair (enseignantes).
Mmes Bugnon et Philippe, M. Pouthier (représentants des parents d'élèves).
MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), M. Dodivers (maire de Blussans), Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans), M. Hirsch (maire de Villars-sous-ECOT, M. Chatot (DDEN.

Excusés :

Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale),
M. Rapetti-Mauss (représentant des parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Mme Malugani.

Séance ouverte à 17h30

1. Installation du conseil d'école – Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Malugani est désignée secrétaire de séance.

Mme la Directrice informe le Conseil d'École qu'elle a été nommée à la direction d'une autre école à la rentrée prochaine. Cette direction, récemment devenue vacante, a fait l'objet d'un appel à candidatures, et à l'issue d'un entretien qui s'est tenu ce matin, sa candidature a été retenue. Elle quittera donc l'établissement à la fin de l'année scolaire.

Après 16 années passées au sein de cette école, elle tient à remercier sincèrement toutes les familles, les parents et les partenaires pour leur confiance, leur collaboration et les nombreux moments partagés. Ce fut pour elle un plaisir d'accompagner les élèves dans leur parcours.

2. Organisation pédagogique et effectifs pour l'année scolaire 2025/2026

Voici les effectifs pour l'an prochain :

PS : 5 élèves,	MS : 7 élèves,	GS : 9 élèves,	CP : 13 élèves,
CE1 : 14 élèves,	CE2 : 5 élèves,	CM1 : 8 élèves,	CM2 : 16 élèves.

77 élèves sont donc attendus à la rentrée 2024.

Le conseil des maitres a arrêté cette répartition mais des changements pourront intervenir selon les arrivées et les départs pendant les vacances d'été. La liste des élèves de chaque classe sera annoncée le jour de la rentrée.

PS / MS / GS	5 / 7 / 9	21	Mme Girardclos
CP	13	13	Mme Gallay
CE1 / CE2	14 / 5	19	Mme Malugani
CM1 / CM2	8 / 16	24	Mme Mougey

Suite au départ de Mme Vauclair, Mme Mougey est nommée sur le poste de direction à titre provisoire pour l'année scolaire 2025/2026. Le complément de direction sera nommé à l'issue du mouvement complémentaire dont les résultats seront connus fin juin ou début juillet.

La rentrée des classes est fixée au lundi 1^{er} septembre 2025.

3. Bilan des projets menés dans les classes

- **Projet d'école : travail en commun sur le vocabulaire (la forêt, l'eau, les émotions, les métiers).** (Toute l'école)

Nous avons pu faire deux expositions : celle sur la forêt et celle sur l'eau. Nous avons décidé d'annuler la dernière exposition prévue en juin. Cette décision a été motivée par plusieurs facteurs, notamment le manque de temps, aux nombreuses activités et sorties de fin d'année qu'il faut préparer.

Nous remercions les parents pour leurs venues nombreuses à ces expositions.

- Suivi du **Vendée Globe 2024** du 10 novembre à mi-janvier (CE1 à CM2) : projet mené et adhésion des enfants.
- **Concours Amopa** (arts visuels) : à partir d'une œuvre, produire une œuvre « à la manière de... ». Seule Mme Gallay y a participé. Deux gagnants en CP et deux en GS, remise des prix le mercredi 25 juin à Besançon. 1 famille ne pourra pas s'y rendre.
- Participation des MS/GS au **Livre Élu** (Mme Girardclos). Non fait cette année
- Participation de la classe de CM1/CM2 au « **Petits champions de la lecture** » (concours national) : une élève de CM2 a participé à la finale départementale mais elle n'a pas été retenue pour la finale régionale.
- **Cycle natation** : 5 semaines, les mardis et vendredis en janvier - février. (CM1/CM2)
- **Cycle basket** avec un intervenant en collaboration avec le Basket Club L'islois (Mmes Malugani et Vauclair). Non fait. Malgré les relances par mail et SMS, le président du Basket Club L'islois n'a jamais répondu.
- Séances avec le **Pavillon des sciences sur le tri des déchets (lombricompostage)** (Mmes Gallay et Malugani).
- CM1/CM2 : **SRAV : savoir rouler à vélo** : séances de théorie avec des mises en situation, pratique avec gymkhana dans la cour suivi d'une simulation de vélo sur route. Pour valider le SRAV, il faut obligatoirement une sortie sur route qui doit être encadrée par l'enseignante et des parents habilités. Seule une personne a passé l'habilitation cette année. Encore une fois, par manque de temps en cette dernière période, nous ne ferons pas passer le SRAV. Les CM2 ont déjà validé cette attestation en la passant en CE2 et CM1. Pour les CM1 actuel, ils passeront ces épreuves en CM2. Pour ne pas concentrer toutes les activités en période 5, il est proposé de faire les séances de théories et de gymkhana en les étalant dans l'année : une semaine en octobre, une semaine en mars puis de faire une sortie sur route en juin pour valider le SRAV. Un planning sera établi en début d'année scolaire. Pour que la sortie de juin se passe dans les meilleures conditions, il sera nécessaire que d'autres parents passent l'habilitation (valable 5 ans). Nous relancerons l'ensemble des parents quand nous connaissons la date. M. Morel propose de faire passer également l'information à l'ensemble des habitants des trois communes pour trouver des volontaires.

Nouveaux projets mis en place au cours de l'année :

- Intervention du **Pavillon des sciences** le jeudi 3 avril pour l'ensemble de l'école. Le thème était « **les poupées du corps humain** ». (schéma corporel pour les maternelles, articulations et muscles en cycle 2 et systèmes digestifs, cardiaques en cycle 3).
- "**Les danses des années 1950**", avec la collaboration de l'association **Dis Mamie** et sous la direction de Mme Girardclos. Les élèves de maternelle ont fait la présentation de leur danse le 8 juin sur la place du village.
- CE1/CE2 : passage du **permis piéton**, le 16 mai, avec la gendarmerie de L'Isle-sur-le-Doubs.
- Journée d'intégration au collège de L'Isle-sur-le-Doubs pour les élèves de CM2 : intégration dans les classes le matin et déjeuner pris à la cantine.
- Dans le cadre du TER (Territoire Éducatif Rural), et pour couvrir l'axe 2 de celui-ci (ouverture sur le monde et EPS), deux actions ont été programmées :
 - La visite de l'**exposition d'œuvres à bibliothèque de L'Isle-sur-le-Doubs**, le 18 février 2025 pour les élèves de GS, CP, CE1 et CE2
 - Une **rencontre EPS (Handball)** pour les CM1/CM2 au stade de L'Isle-sur-le-Doubs, le 19 juin 2025. (plus de 450 élèves réunis). Une très belle journée appréciée par tous les élèves. Ils se sont fait plaisir et ont tous progressé, autant en EPS que dans le savoir vivre ensemble.

Rappel :

- Sortie à **Mulhouse**, au **zoo** pour les PS, MS et GS de Mme Girardclos et aux musées **Électropolis** et des **Beaux-arts** pour les GS et CP de madame Gallay le jeudi 26 juin.
- Sortie à **Besançon**, visite de la **chocolaterie le Criollo** et **croisière en bateau-mouche** pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 le mardi 24 juin.
- Chorale de l'école le **vendredi 27 juin après-midi** (toute l'école)
- Olympiades le **mardi 1^{er} juillet** (toute l'école)

4. Sécurité à l'école

Le vendredi 13 juin 2025, nous avons procédé à un exercice d'évacuation incendie (déclenchement impromptu à 9h40). Celui-ci s'est déroulé normalement.

Une liste de petits travaux à faire pendant les congés d'été va être remise à la municipalité avant les vacances scolaires.

5. Bilan financier de la coopérative scolaire

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

La coopérative présente un solde de **1965,81 €**.

Il faudra enlever à ce solde le gouter des olympiades (environ 40 €) et les sorties de fin d'année (932 €). Il restera environ 1000 € à la fin de l'année scolaire.

Bénéfices : 1434,2 €

Calendriers : 628 €

Marché de Noël : 159 €

Photos de classe : 647,20 €

Principales dépenses : 1832,78 €

Cotisation OCCE : 195,98 €

Frais de tenue de compte : 2,15 € par mois et cotisation annuelle de la carte de dépôt : 9 €

Bus pour la compostière et collège : 470 €

Pavillon des sciences : 200 €

Sortie PS au CP : 335 € + 228 € soit 563 €

Sortie CE1 au CM2 : 369 €

Bilan : - 398,58 €

6. Élections des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance / vote électronique

Par Arrêté du 19/08/2019, le directeur d'école peut décider, après consultation du conseil d'école, d'organiser le vote **exclusivement** par correspondance ou le vote électronique.

L'an dernier, la municipalité a mis à disposition de l'école le logiciel en ligne Votil pour un tarif de 44 € (20 € + 6 € × 4 classes)

Après consultation du conseil d'école, celui-ci émet un avis favorable pour reconduire le vote électronique pour l'année 2025/2026.

8. Périscolaire / Association Grandir les pieds dans le Bié

M. Rapetti-Mauss étant absent, l'association a préparé un compte-rendu, lu par M. Pouthier :

Cette année, pour limiter les imprévus et fluidifier les échanges, nous avons mis en place plusieurs outils concrets : un **calendrier des événements**, un **planning des réunions avec mails programmés**, ainsi qu'une **communication Facebook automatisée**. Cela permet de mieux anticiper, d'être plus clair, et de ne plus dépendre des contraintes personnelles de chacun.

L'an passé, à cette même date, nous attendions le bal de fin d'année pour financer la piscine. Aujourd'hui, **la piscine est payée, et 500 € restent sur le compte de l'association**.

Le bal à venir devrait encore augmenter cette somme. Nous avons aussi repensé entièrement la kermesse, en prenant en compte les incertitudes météo pour éviter une deuxième année blanche, avec une communication renforcée pour mieux mobiliser. La **présence d'un enseignant aux événements** est toujours très bien perçue par les familles, et contribue grandement à la réussite des moments partagés.

Pour encourager davantage de participation, nous pensons que l'implication directe des enfants est une piste prometteuse : **chorales, spectacles, ventes de créations**, avec les bénéfices engendrés complètement reversés à l'école directement (système marché de Noël), peuvent créer un vrai lien et donner du sens à l'engagement des familles.

Par ailleurs, **nous avons appris que l'association a le droit d'assister au conseil d'école**, ce qui est une excellente nouvelle. Nous essaierons donc d'avoir **toujours un membre présent**, afin que les échanges soient encore plus fluides et constructifs. Un grand **merci à Madame Vauclair** d'avoir trouvé et partagé le lien qui donne l'ensemble des droits des associations des parents d'élèves.

Les dates à retenir :

1^{er} septembre : café de bienvenu devant l'école

2e/3e semaine de la rentrée : diffusion des dates des événements sous forme de marque-page aux parents d'élèves par le biais des maîtresses afin que chaque parent soit informé.

Commande de charcuterie et de fromages :

- Distribution des bons de commandes le 29/09/25
- Retour des bons le 06/10/25
- Livraison le 16/10/25

Fête de l'automne (salon de jeux de société + labyrinthe)

- Réunion de préparation le 29/09/25 à 20H
- Fête de l'automne le samedi 01/11/2025 à partir de 14H

Marché de Noël le 19/12/25 à 16H

Ventes de galettes :

- Distribution des bons de commandes le 08/12/25
- Retour des bons le 19/12/25
- Livraison le 05/01/26

Fête du printemps le 21/03/26 ou 28/03/26 ??? A CONFIRMER !

Ventes de chocolats :

- Distribution des bons de commandes le 09/03/26
- Retour des bons le 19/03/26
- Livraison le 02/04/26

Kermesse et Bal de fin d'année

- Réunion de préparation de la Kermesse et du bal le 11/05/26
- Kermesse le 13/06/26 à de 10h à 17h
- Bal de fin d'année le 03/07/26 de 18h à 22h

M. Morel rappelle la possibilité de communiquer les informations et les actions de l'association à l'ensemble des habitants des communes par le biais des outils de communication dont elles disposent. Cela permettrait, notamment pour les ventes, une plus grande participation donc un plus grand bénéfice pour l'école.

9. Questions écrites des parents

Aucune question écrite des parents

Mme la Directrice remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe pédagogique, pour leur engagement quotidien et leur volonté constante de placer la réussite des élèves au cœur de leurs priorités.

L'ensemble des parents pour leur engagement constant tout au long de l'année et leur confiance.

La municipalité pour sa réactivité, la qualité des échanges, son écoute et son soutien à nos besoins.

Le service périscolaire, toujours présent et impliqué dans nos projets, dans un esprit de bonne entente.

L'association Grandir les pieds dans le Bié pour les nombreuses actions menées en faveur des enfants.

Et surtout, les enfants, pour leur énergie, leur curiosité, leur joie de vivre et tous les beaux moments partagés au cours de cette année scolaire.

Le conseil d'école adresse ses plus vifs remerciements à Monsieur Chatot, pour la qualité de son écoute, la constance de son engagement et la disponibilité dont il a toujours fait preuve. Après avoir servi l'Éducation nationale en tant que directeur, puis poursuivi son investissement et accompagné notre école avec bienveillance en tant que DDEN, il siège aujourd'hui à son dernier conseil d'école. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères et lui souhaitons, avec émotion et respect, une retraite paisible et pleinement méritée.

Merci à chacun d'avoir contribué à faire de cette année une réussite collective.

Séance levée à 18h15

Fait à Saint Maurice Colombier, le 20 juin 2025.

La secrétaire de séance :

Mme Malugani



La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

